



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
en vue du renouvellement  
de l'autorisation à délivrer  
des diplômes valant grade  
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)  
Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure  
d'Architecture (ENSA)  
de Lyon

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

## Présentation de l'établissement

L'école nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL) est un établissement public administratif (EPA) habilité à délivrer le diplôme d'architecte et rattaché au Ministère de la Culture et de la Communication. Fondée en 1969 et implantée initialement au centre de la ville, elle a depuis 1988 intégré Vaulx-en-Velin sur un site appartenant au Ministère de l'Équipement qui était à cette époque le ministère de tutelle des écoles d'architecture. De ce fait, elle est au voisinage de l'École nationale de travaux publics de l'État avec qui elle a noué un partenariat privilégié et mis en place un double cursus auquel sont associés également l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA) et l'École centrale de Lyon (ECL). Ce double cursus permet aux étudiants de ces différents établissements d'obtenir un Diplôme d'études en architecture et ingénierie à l'issue d'un cursus de sept ans. Fortement ancrée dans la région Rhône-Alpes, l'ENSAL a développé de nombreux partenariats régionaux. L'école est membre du PRES Université de Lyon et a par ailleurs noué des relations et développé des mutualisations avec les deux autres écoles d'architecture de la région, Grenoble et Saint-Etienne.

Outre le Diplôme d'études en architecture (DEEA) et le Diplôme d'État d'architecte (DEA), l'établissement offre la possibilité de suivre un cursus menant à l'Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) et éventuellement de poursuivre vers un doctorat en architecture en association avec l'Université de Lyon 2. De plus, pour compléter son offre de formation initiale, l'école offre un cycle complet de formation professionnelle continue (FPC) ouvert aux professionnels. Pour compléter et enrichir ces différents dispositifs, de nombreux enseignants font partie d'équipes de recherche extérieures à l'ENSAL et deux équipes spécifiques sont rattachées à l'établissement.

## Présentation du diplôme d'études en architecture

Le premier cycle de l'ENSAL conduit à l'obtention du DEEA soit par la formation initiale, soit par la formation professionnelle continue (FPC). Il est centré sur l'acquisition des compétences fondamentales préparant les architectes à la conception. En effet, ce cycle est conçu comme un socle qui permettra aux étudiants de comprendre les pratiques du projet, de continuer vers le second cycle ou de s'orienter vers d'autres études supérieures. Issue d'un important travail collectif de réflexion, la pédagogie mise en œuvre s'appuie sur une logique de compétences et un dispositif d'approche-programme. L'étudiant qui est au centre de ce dispositif se trouve confronté à une approche multidimensionnelle et pluridisciplinaire des situations de projet qui lui sont proposées de façon progressive d'un semestre et d'une année à l'autre.

En complément de cette approche de la conception et du projet, des enseignements permettent à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales (langue étrangère, informatique, sciences humaines, travail sur l'écrit, travail en groupe...). Enfin, deux stages obligatoires (un stage chantier et un stage de pratique) complètent ce dispositif, de découverte et d'apprentissage des fondamentaux.

La suite logique de ce premier cycle et du DEEA est la poursuite vers le DEA voire le changement d'orientation plutôt qu'une insertion professionnelle (cependant une réflexion est en cours sur cette question).

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Structuré autour de l'acquisition du socle des compétences fondamentales préparant les architectes à la conception, le projet pédagogique mis en place trouve sa cohérence. Les deux premiers semestres menant vers le DEEA ont pour objectif de permettre à l'étudiant d'avoir une vision globale des différentes approches et disciplines nécessaires à la conception d'un projet. Les semestres suivants abordent la conception architecturale et urbaine sous forme de projets longs sous un angle pluridisciplinaire.

Ces enseignements spécifiques sont enrichis par des enseignements transversaux (informatique, langue vivante, sciences humaines...) et complétés par deux stages en milieu professionnel. La place de l'acquisition de compétences en langue est cependant un peu restreinte. Il est à noter qu'il existe des unités d'enseignement de parcours personnel qui donnent à l'étudiant la possibilité d'introduire des variations dans le parcours obligé soit en choisissant d'approfondir certains enseignements, soit en s'ouvrant vers d'autres pratiques, soit encore en valorisant un investissement personnel dans une association. Enfin, le dernier semestre valide les connaissances et compétences acquises par un projet de synthèse.

On est donc dans un dispositif pédagogique fondé sur une logique de compétences acquises progressivement et validées en fin de cycle par un projet de synthèse qui préfigure le second cycle (DEA). Cependant, la place centrale de l'enseignement du projet engendre une difficulté à donner une place suffisante pour l'enseignement des connaissances en Sciences humaines et sociales (SHS) et Histoire et culture architecturales (HCA).

Plusieurs dispositifs permettent aux étudiants d'être accompagnés dans leurs parcours : à l'entrée dans l'établissement par une préentrée et une semaine d'intégration et tout au long du cycle par des coordonnateurs d'année, des tuteurs étudiants et une direction des études. Les étudiants en difficulté peuvent se voir proposer des cours de soutien, des cours aménagés, voire une réorientation personnalisée.

L'ENSAL est dans une logique de réflexion permanente pour améliorer son organisation pédagogique et l'adapter à la fois aux exigences des évolutions du contexte social et professionnel et aux exigences de l'enseignement supérieur. Pour cela, l'établissement a mené un important travail de réflexion pédagogique et s'est doté d'outils de pilotage et d'organisation parmi lesquels on peut citer : l'autoévaluation, la participation au réseau PENSERA (Pédagogie de l'Enseignement Supérieur En Rhône-Alpes) de réflexion sur la pédagogie, l'évaluation des enseignements par les étudiants, la création d'une direction des études, la création d'un poste de conseiller pédagogique. L'attractivité en nette progression et le taux de réussite sont des indicateurs du travail mené.

- Points forts :

- Un projet pédagogique fondé sur une réflexion collective approfondie permettant d'articuler l'ambition et les moyens mis en œuvre tant sur le plan pédagogique que sur le plan organisationnel, sur une approche par compétences, et organisée de façon progressive.
- Des outils de pilotage et d'évaluation cohérents avec l'ambition affichée : direction des études, conseiller pédagogique, outils d'évaluation... et une implication de l'ensemble des acteurs dans la politique d'amélioration des différents dispositifs.
- La place des sciences de la construction dans la formation.
- Un accompagnement de qualité des étudiants en difficulté.
- Une certification obligatoire en langue.
- L'existence d'un parcours de formation professionnelle continue en commun avec les ENSA de Grenoble et de Saint-Etienne.

- Points faibles :

- La place centrale de l'enseignement du projet engendre une difficulté à donner une place suffisante pour l'enseignement des connaissances en SHS et HCA.
- Une implication des enseignants dans le suivi des stages qui reste à améliorer.

## Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement

La politique de site qui conduit au développement de partenariats régionaux ne devrait pas faire négliger le niveau national et international.

Il serait important de mettre en place la possibilité pour les étudiants du premier cycle de participer à des projets d'études à l'étranger.

Il conviendra de continuer à faire vivre et utiliser les différents dispositifs de suivi et d'évaluation permettant l'amélioration permanente des dispositifs pédagogiques.

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en L1.	124	123	139	140	115
Nombre d'inscrits en L2.	89	114	120	127	135
Nombre d'inscrits en L3.	104	87	111	118	127
Taux d'inscrits pédagogiques validant leur L2 et qui quittent l'ENSAL	6 %	12 %	13 %	6 %	2 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation.	1 %	7 %	7 %	2 %	2 %
Taux de réussite en L1 sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant validé la 1 <sup>ère</sup> année	74 %	79 %	81 %	85 %	88 %
Taux d'abandon en L1 (est considérée comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	6 %	6 %	4 %	0 %	2 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme à N)	62 %	53 %	53 %	58 %	63 %
Taux de réussite en 3 ou 4 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme à N et N+1)	76 %	68 %	66 %	70 %	ND
Taux de poursuite en second cycle à l'ENSAL	90 %	97 %	89 %	93 %	84 %
Taux d'insertion professionnelle	NA	NA	NA	NA	NA

NA : non adapté ; ND : non déterminé

## Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

Le DEA est obtenu à l'issue du second cycle de deux ans soit par la filière de formation initiale, soit par la formation professionnelle continue (FPC), ces deux filières s'enrichissant mutuellement au cours de la formation. Organisé selon une logique de compétences et d'approche-programme, ce cycle est le moment de l'approfondissement et du renforcement des compétences fondamentales du premier cycle permettant la conception d'un projet dans toutes ses dimensions et dans des contextes multiples.

Les Domaines d'études master (DEM) sont la forme pédagogique choisie pour mettre les étudiants en situation autour d'une thématique et d'un projet dans une pédagogie active et une approche pluridisciplinaire. Cette modalité pédagogique est complétée par des cours transversaux et un stage pratique en entreprise. Par ailleurs, l'ensemble de cet enseignement est traversé et complété par une initiation à la recherche qui donne lieu à une "mention recherche" accolée au DEA. Enfin, cette maturation de l'étudiant se trouve finalisée et évaluée par le mémoire du diplôme et le projet de fin d'études (PFE).

La finalité du DEA est l'insertion professionnelle avec à échéance, pour la quasi-totalité des étudiants, la possibilité d'obtenir l'Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) leur permettant d'exercer à titre libéral. Quelques étudiants s'orientent vers le doctorat en architecture proposé par l'école en association avec l'Université de Lyon 2 ; d'autres poursuivent vers un cycle spécialisé complémentaire dans d'autres établissements.

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation du second cycle offerte par l'ENSAL est satisfaisante. Prenant appui sur le socle de compétences fondamentales acquises en premier cycle, le dispositif pédagogique permet à l'étudiant de construire une partie de son parcours en choisissant entre huit blocs appelés DEM (Domaine d'étude de master) qui développent différentes thématiques de la conception architecturale. Ce parcours d'études dans un DEM est enrichi par des enseignements transversaux pour certains obligatoires. Enfin, un stage long en milieu professionnel complète ce parcours validé par le projet de fin d'études (PFE). Une des caractéristiques de l'ENSAL est que le DEA peut être obtenu soit par un parcours de formation initiale, soit par un parcours de formation professionnelle continue (FPC). La cohabitation de ces deux publics à l'intérieur du cycle permet la mutualisation d'une part importante des enseignements, ce qui est sans doute un enrichissement pour les deux types de population (étudiants et professionnels).

Les offres proposées par les DEM renseignent en général correctement sur la problématique proposée, les objectifs et les partenariats impliqués (huit DEM sont proposés : histoire et patrimoine/architecture, ambiances et études constructives/stratégies et pratiques architecturales avancées/ la Fabrique in situ/concevoir pour construire, éthique et technique/architecture, formes, transformations/architecture, villes, périphéries/architecture et matérialité). En revanche, dans la mesure où l'établissement affiche un choix volontariste d'une pédagogie basée sur l'acquisition de compétences identifiées, il serait bon que chaque DEM renseigne plus systématiquement les compétences visées.

La recherche est une préoccupation affichée de la pédagogie du cycle DEA et elle fait l'objet d'une initiation dans certains DEM grâce à la présentation des travaux des équipes des laboratoires internes : Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage/Applications et recherches en informatique pour l'architecture (MAP-ARIA-UMR 3495) ; Laboratoire d'analyse des formes (LAF). Cette initiation se fait également grâce aux laboratoires liés à l'ENSAL par convention : Recherches interdisciplinaires ville, espace, société, composante de l'UMR Environnement, ville, société de l'Ecole nationale des travaux publics (RIVES-EVS/ENTPE), Ingénierie, techniques, urbanisations, société de l'Institut national des sciences appliquées (ITUS-EVS/INSA Lyon-UMR 5600). Le mémoire est aussi l'occasion d'une approche de la recherche et les étudiants qui le souhaitent peuvent être accueillis dans les laboratoires de recherche et obtenir une "mention recherche" accolée à leur DEA. On distingue une réelle volonté de prendre en compte cette question, les premiers dispositifs sont en place, il reste à les consolider par des équipes plus importantes, des partenariats renforcés, des résultats avérés.

Fortement ancrée dans sa région et son bassin d'emploi, faisant appel à de nombreux professionnels pour son enseignement, l'ENSAL semble considérer de ce seul fait comme transmise et acquise la connaissance des étudiants sur les milieux professionnels. Il serait bon de la renforcer et de l'ouvrir par des dispositifs spécifiques d'informations : conférences et débats, etc.

Enfin, l'ouverture internationale offerte essentiellement par les séjours d'études mériterait d'être renforcée. Elle apparaît comme une proposition classique et obligée. Trop centrée sur l'Europe, cette mobilité concerne seulement 50 % des étudiants de première année de DEA. Il serait nécessaire d'engager une réflexion sur cette question pour diversifier les propositions à la fois dans leurs destinations mais aussi dans les modalités proposées : séjours d'études mais aussi projets internationaux, éventuellement rendre obligatoire une mobilité... et fonder ainsi une véritable politique internationale qui se décline dans la pédagogie.

- Points forts :

- Des outils de réflexion, d'évaluation et de pilotage nombreux au service d'une volonté de progrès et d'amélioration permanente et mobilisant l'ensemble des acteurs (administration, étudiants, enseignants).
- Une articulation intéressante entre l'enseignement et la recherche.
- Des partenariats multiples qui permettent la possibilité d'un double cursus architecte-ingénieur et des modalités pédagogiques (DEM) cohérentes avec les objectifs et qui donnent aussi lieu à des expériences pédagogiques intéressantes (Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon).
- Un dispositif d'encadrement pluridisciplinaire qui enrichit et décloisonne l'enseignement.
- Existence d'un parcours de formation professionnelle continue en commun avec les ENSA de Grenoble et de Saint-Etienne.

- Points faibles :

- Une mobilité internationale qui reste insuffisante pour les étudiants et trop centrée sur l'Europe pour ses partenariats.
- Une globalisation des résultats d'insertion à travers l'observatoire régional qui rend difficile voire impossible l'examen des résultats propres à l'établissement.

## Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer et diversifier les modalités et les accords de coopération internationale et peut-être rendre obligatoire un séjour à l'étranger. Cela permettrait de renforcer et de diversifier l'expérience des étudiants tout en leur donnant la possibilité de trouver d'autres opportunités d'emploi.

Il est important de bien établir la stratégie de l'établissement dans son contexte régional sans oublier le contexte national et international. Par ailleurs, il serait nécessaire de prolonger et renforcer la politique de site avec les établissements d'enseignement supérieur partenaires et également les mutualisations avec les deux autres ENSA (Grenoble et Saint-Etienne).

L'articulation avec les milieux professionnels, si elle existe dans les cours et les stages, pourraient être développée et plus structurée pour elle-même et permettre la mise en place de dispositifs permettant une meilleure information sur les métiers et les besoins des professionnels, et le suivi de l'insertion des étudiants. Enfin, l'implication des enseignants dans le suivi des stages reste à améliorer.

L'école devrait faire vivre sur la durée les différents dispositifs de pilotage et d'évaluation au service de l'ambition et de la politique de progrès mise en œuvre tout en maintenant la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Enfin, il conviendrait de clarifier et de renforcer la présence de la recherche dans les DEM et de mieux irriguer par des productions qui actuellement restent encore trop modestes. De même, compte tenu du risque potentiel que les étudiants intègrent mal les contenus techniques, la formation gagnerait à moins privilégier les aspects globaux de la conception dans la formule mise en place (DEM).

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en M1.	111	96	97	101	106
Taux de réussite en M1.	92 %	95 %	97 %	91 %	96 %
Taux d'inscrits sortant de M1 pour intégrer une autre formation.	4 %	0 %	2 %	4 %	3 %
Taux d'abandon en M1.	4 %	0 %	1 %	3 %	0 %
Nombre d'inscrits en M2.	118	111	115	120	137
Taux d'inscrits entrant en M2 venant d'une autre formation que la M1 correspondante.	6 %	4 %	4 %	3 %	4 %
Taux de réussite en M2	90 %	94 %	94 %	79 %	77 %
Taux de réussite en 2 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-2 ayant obtenu leur diplôme à N)	78 %	68 %	64 %	54 %	62 %
Taux de réussite en 2 ou 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-2 ayant obtenu leur diplôme à N et N+1)	91 %	89 %	85 %	95 %	ND
Taux de poursuite d'études à N+1	60 %	48 %	46 %	38 %	ND

ND : non déterminé





# Observations de l'établissement

Vaulx-en-Velin, le 10 mai 2012

Monsieur Jean-Marc Geib  
Directeur  
Section des formations et des diplômes  
Agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Affaire suivie par Nathalie Mezureux, Directrice  
Tél : 06.73.37.88.83 - Courriel : nathalie.mezureux@lyon.archi.fr

**Objet : Observations de la Directrice de l'Ensal sur le rapport d'évaluation concernant le DEEA,  
diplôme valant grade de licence**

Monsieur le Directeur,

L'ENSAL a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'AERES concernant le dossier déposé par l'ENSAL en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer le diplôme d'études en architecture (DEEA), valant grade de licence.

Mes observations sur ce rapport sont les suivantes :

L'évaluation des experts de l'AERES met en exergue les objectifs d'amélioration continue poursuivis par l'établissement à travers la mise en place d'une organisation spécifique fondée sur un projet pédagogique partagé. Dans son appréciation très positive de la formation dispensée, le rapport souligne l'angle pluridisciplinaire et progressif avec lequel les enseignements de conception architecturale sont conduits. C'est en effet dans le cadre d'une construction conjointe des enseignements, mise en place entre enseignants de champs disciplinaires différents que s'organise la pluridisciplinarité.

Ainsi les apports disciplinaires des sciences humaines et sociales (SHS) et de l'histoire des cultures architecturales (HCA) sont considérés comme incontournables et constitutifs de la formation en architecture. Les connaissances théoriques de l'étudiant dans ces domaines, autant que leur capacité à les mettre en œuvre sont en bonne place parmi les priorités du projet pédagogique. Afin de prendre en compte la relative difficulté mentionnée par le rapport à ce sujet, l'établissement pourra néanmoins renforcer la place de ces champs disciplinaires à l'occasion de ses prochains recrutements.

Les améliorations qui pourront être apportées sur les sujets mentionnés aux points faibles du rapport constituent d'ores et déjà des objectifs énoncés et/ou des sujets de réflexion au sein de l'établissement :

- L'apprentissage des langues fait désormais l'objet d'un processus visant à ce que les étudiants obtiennent un diplôme attestant leur niveau de langue non plus avant l'obtention du DEA mais en fin de licence. Ainsi les évolutions envisagées prévoient un test de niveau de l'étudiant à l'entrée en première année de licence, puis des enseignements en langues selon le niveau atteint et en troisième année de licence, un enseignement d'anglais en architecture. L'objectif vise ainsi à mettre en place une offre de certains enseignements d'architecture dispensés en anglais dans le cycle master. Une telle approche pourrait rencontrer la volonté de développement de projets courts à l'étranger, dès le cycle licence, pour développer l'internationalisation de nos formations.
- Le suivi des stages des étudiants par les enseignants fait d'ores et déjà l'objet d'une réflexion de la direction et de la commission de la pédagogie et de la recherche dans l'objectif de développer ce suivi et les moyens de l'accompagner.

Les commentaires de l'AERES constituent un outil de travail essentiel pour améliorer nos formations et leur intégration dans l'environnement local, national et international, c'est pourquoi l'ENSAL poursuivra son objectif d'amélioration progressive en préparant pour un prochain quadriennal :

- la possibilité de lier davantage la recherche aux enseignements, notamment en licence,
- la possibilité d'aider davantage les étudiants dans la réussite de ce cycle fondamental,
- l'observation des débouchés ou des itinéraires de formation des étudiants quittant l'établissement en fin du cycle de licence,
- sa présence dans le partenariat pour une licence d'excellence croisée, aujourd'hui envisagée entre les établissements du PRES Université de Lyon.

En outre deux éléments du rapport mentionnent une information qui mérite d'être précisée :

Concernant le double cursus architecte-ingénieur et ingénieur architecte

- le diplôme d'études en architecture et ingénierie est un diplôme propre de l'école d'architecture (DPEA) qui permet aux élèves ingénieurs d'acquérir, durant leur cursus en école d'ingénieur, ce diplôme qui leur permettra d'intégrer le cycle master de l'ENSAL par validation des acquis. Ainsi tous les architectes et tous les ingénieurs qui s'engagent dans le double cursus, quel que soit le sens dans lequel ils suivent ces formations, obtiennent bien in fine les deux diplômes, celui d'architecte de l'ENSAL d'une part et celui d'ingénieur de l'ECL, de l'ENTPE, ou de l'INSA, d'autre part.

Concernant la formation professionnelle continue

- cette formation répond à une volonté stratégique de l'ENSAL. Seule formation de ce type à ouvrir une promotion chaque année, elle reçoit en réalité des stagiaires de toute la France et constitue une spécificité de l'ENSAL, qui contribue à la complémentarité de l'offre des trois ENSA de la Région.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma sincère considération.

La Directrice,



Nathalie Mezureux

Vaulx-en-Velin, le 10 mai 2012

Monsieur Jean-Marc Geib  
Directeur  
Section des formations et des diplômes  
Agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Affaire suivie par Nathalie Mezureux, Directrice  
Tél : 06.73.37.88.83 – Courriel : nathalie.mezureux@lyon.archi.fr

**Objet : Observations de la Directrice de l'Ensal sur le rapport d'évaluation concernant le DEA,  
diplôme valant grade de master**

Monsieur le Directeur,

L'ENSAL a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'AERES concernant le dossier déposé par l'ENSAL en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte (DEA), valant grade de master.

Mes observations sur ce rapport sont les suivantes :

L'évaluation des experts de l'AERES met en exergue les objectifs d'amélioration continue poursuivis par l'établissement à travers la mise en place d'une organisation spécifique fondée sur un projet pédagogique partagé mobilisant l'ensemble des acteurs.

Dans son appréciation positive de la formation dispensée, le rapport souligne l'articulation intéressante entre l'enseignement et la recherche, les partenariats productifs d'expériences pédagogiques, le décloisonnement de nos enseignements grâce au dispositif d'encadrement pluridisciplinaire et notre parcours de formation continue.

L'ouverture internationale et la mobilité internationale identifiées font l'objet de recommandations en vue de leur renforcement :

- pour une mobilité obligatoire et moins centrée sur l'Europe
- pour des projets internationaux de coopération pédagogique

Notre politique actuelle des mobilités atteint en effet le seuil symbolique de 50%, part de nos étudiants faisant désormais une mobilité. Ce seuil symbolique est aussi une limite, qui correspond à une optimisation de ce que l'administration de l'école est en mesure de gérer, au regard des moyens humains et matériels dont elle dispose pour assurer ces flux entrant et sortant. La mobilité internationale des étudiants est donc une question à reposer, en DEEA comme en DEA, afin d'envisager un dispositif permettant de mieux valoriser cette acquisition extérieure de compétences dans le cursus global de l'étudiant, et de valoriser la présence des étudiants accueillis à l'ENSAL. La rendre obligatoire nécessiterait son étalement dans les deux cycles licence et master, et un accompagnement plus personnalisé des étudiants. En outre une hypothèse serait de faciliter des départs en stage à l'étranger lors de l'année de césure actuellement à l'étude entre les cycles de licence et de master.

La stratégie internationale est à compléter également pour constituer de nouvelles dynamiques d'échanges pédagogiques et scientifiques pour nos étudiants comme pour nos enseignants et nos enseignements. La place de Lyon, son attractivité et son rayonnement sont à mieux valoriser et constituent un réel atout à l'international.

Une plus forte structuration de l'articulation avec les milieux professionnels est recommandée. Les enseignements dits « professionnalisants » doivent en effet être réévalués conjointement avec la politique de stage et d'insertion professionnelle, et notamment avec la formation conduisant à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en leur nom propre car le dispositif pourra progresser en étant plus ancré dans le programme global.

Le besoin d'une clarification et d'un renforcement de la présence de la recherche dans les domaines d'études de master (DEM) est exprimé, ce qui nous incitera également à réfléchir à la place de la recherche tout au long du cursus et notamment dès la licence. Mis en place depuis deux ans, les DEM doivent clarifier les liens qu'ils entretiennent avec la recherche, et préciser les compétences qu'ils développent chez les étudiants, notamment sur le plan des contenus techniques. Leur mise en œuvre, par l'organisation des équipes pédagogiques, leur modalité de direction, leur bonne articulation au champ de la conception et à la recherche, se réaliseront dans de nouvelles exigences de profils pour les recrutements, et dans la gestion dynamique de ces équipes. Les structures de l'ENSAL œuvrent actuellement à la restructuration des unités de recherche de l'établissement afin de préciser nos rattachements scientifiques et nos domaines d'excellence, et d'accueillir les enseignants et chercheurs qui consolideront nos équipes de domaines d'études afin de réaliser cette irrigation.

Les commentaires de l'AERES constituent un outil de travail essentiel pour améliorer nos formations et leur intégration dans l'environnement local, national et international, c'est pourquoi l'ENSAL poursuivra en ce sens son objectif d'amélioration progressive.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma sincère considération.

La Directrice,



Nathalie Mezureux